

# NOS OBJECTIFS

## ***Défendre les retraites actuelles et futures.***

***Le système par répartition, désormais solennellement choisi par la loi, est le seul qui assure l'évolution des régimes de retraite de base et complémentaires selon des principes d'équité et de solidarité, c'est pourquoi, sans renier les vertus de l'épargne, nous combattons avec vigueur toute atteinte portée aux régimes par répartition.***

***Nous continuons à oeuvrer pour une harmonisation progressive des différents systèmes de retraite***

## ***Défendre le pouvoir d'achat des retraités et des préretraités.***

***Nous dénonçons les discriminations dont les retraités sont l'objet en matière de mutuelles, prélèvements sociaux et fiscaux. Elles entraînent une baisse continue du pouvoir d'achat des retraités, leur portant ainsi un grave préjudice.***

***Nous demandons un relèvement significatif des petites retraites***

## ***Obtenir la juste place des retraités dans la nation.***

***Nous demandons à représenter les retraités, avec un esprit participatif, dans les instances où sont proposées, étudiées et prises toutes les décisions et orientations concernant la retraite, les retraités et les personnes âgées***

## ***Assurer la protection des retraités, des personnes âgées et de leurs ayants droit.***

***Nous demandons la reconnaissance du caractère patrimonial des droits à pension, aussi bien pour les droits directs que pour les droits dérivés (réversion), ainsi qu'une harmonisation équitable entre les différents régimes.***

***Nous demandons que soient améliorées les conditions d'obtention de la pension de réversion du régime général pour les conjoints survivants : taux de réversion, suppression des conditions de ressources.***

## ***Améliorer la prise en charge des personnes âgées.***

***Nous voulons que cesse la dégradation de l'aide aux personnes âgées et demandons l'amélioration de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA).***

***La prise en charge des personnes handicapées doit être assurée sans perte à partir de 60 ans.***

***Nous veillons à ce que la nation crée suffisamment de places pour l'hébergement dans des maisons de retraite et apporte son assistance au maintien des personnes âgées à domicile, notamment par le recours à du personnel aidant.***

## ***Répartir équitablement les efforts en matière de financement :***

***L'assiette des contributions doit être élargie. La part du Produit Intérieur Brut PIB consacrée à la protection sociale doit être augmentée.***